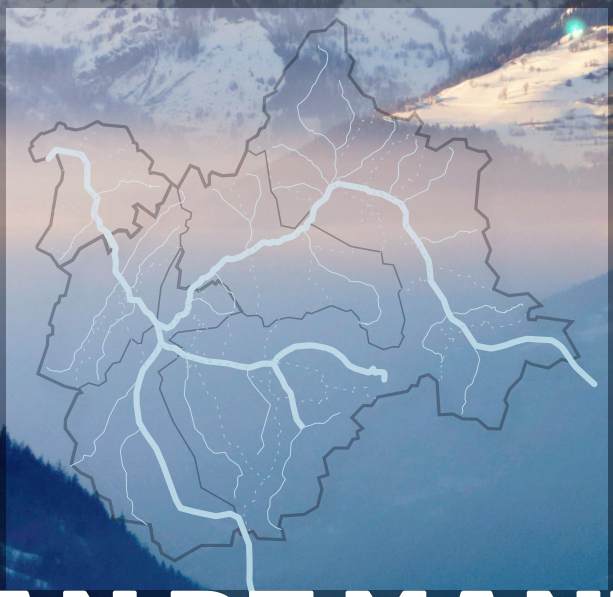
APTV
TARENTAISE
VANOISE



BILAN DE MANDAT DE L'APTV

MANDAT 2020-2026

Sommaire

PAGE 3
Introduction – Objectifs et déroulé de la démarche

PAGE 4
BILAN DU MANDAT ÉCOULÉ

PAGE 4
Section 1 - Organisation, gouvernance et modalités de travail

PAGE 8
Section 2 - Approche thématique : Bilan du mandat écoulé

PAGE 12
Projection – Réflexions pour le prochain mandat

PAGE 16
Conclusion

Objectif de la démarche

Le séminaire de bilan de mandat de l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise (APTV), qui s'est déroulé le 25 novembre 2025, a été l'occasion pour les élus et les agents de faire le point sur les actions menées au cours du mandat écoulé, d'en évaluer les résultats, et de commencer à se projeter dans l'avenir du territoire, en prévision du prochain mandat. Cette démarche, centrée sur une réflexion collective, visait à tirer les enseignements des projets réalisés, à identifier les succès et les difficultés rencontrées, et à proposer des pistes d'amélioration pour le futur.

L'objectif de ce séminaire était de permettre à chacun de s'exprimer sur les enjeux du territoire, tout en prenant du recul sur la trajectoire suivie, afin d'orienter les futures actions de manière plus cohérente et concertée. Au-delà du simple bilan, cette rencontre a constitué une véritable étape de co-construction du projet politique pour les années à venir. Les discussions ont abordé des thématiques variées, de la coopération intercommunale à la transition énergétique, en passant par la mobilité durable et la gestion des risques. Le séminaire a également permis de questionner les modalités de gouvernance, d'organisation et de communication au sein de l'APTV, pour favoriser une meilleure collaboration entre les élus, les agents et les différents acteurs du territoire.

Le présent document synthétise les principales contributions recueillies lors de cette journée, en mettant en lumière les points d'accord et les pistes d'amélioration proposées par les participants. Les retours collectés dans le cadre du séminaire constituent un outil précieux pour renforcer l'efficacité de l'APTV et adapter ses actions aux besoins du territoire dans les années à venir.

1

BILAN DU MANDAT ÉCOULÉ

Organisation, gouvernance et modalités de travail

Cette première section présente une synthèse des réponses apportées par les élus, puis par les agents aux deux questions suivantes :

- Comment qualifieriez-vous la collaboration actuelle entre l'APTV et vos EPCI / communes ?
- Que changeriez-vous en termes d'habitudes et de modalités de travail pour améliorer la collaboration avec l'APTV ?

Retours du séminaire

Ce qu'en disent les élus

Les élus de l'APTV ont exprimé leur volonté de renforcer la collaboration entre l'APTV, les EPCI et les communes, tout en reconnaissant que cette collaboration peut être optimisée sur plusieurs aspects essentiels développés ci-contre.

1. COMMUNICATION : UN AXE CLÉ D'AMÉLIORATION

Les élus ont unanimement souligné la nécessité d'améliorer la communication, notamment :

Vers les EPCI et les communes :
Un flux d'information plus fluide et régulier est attendu pour assurer la bonne compréhension des rôles et des compétences de l'APTV par tous les élus (et Directeurs) des communes, rappeler les services proposés, mais aussi mettre en lumière les réalisations de l'APTV au quotidien. La communication à destination des élus locaux doit faire l'objet d'une attention particulière, pour leur permettre de mieux appréhender les missions de l'APTV et ainsi faciliter leur mobilisation.

Entre élus :
Le manque de « temps et d'espaces communs dédiés » constitue un obstacle majeur. Il est important de créer des espaces de dialogue permettant de renforcer la collaboration, en particulier pour mieux comprendre le rôle de l'APTV et les modalités de son intervention pour pouvoir les articuler avec les compétences et missions des EPCI et des communes (qui fait quoi, quand et comment ?).

2. OPTIMISATION DE L'ORGANISATION ET DE LA PARTICIPATION DES ÉLUS

Les élus ont formulé plusieurs propositions pour améliorer leur participation aux différentes instances et temps de travail proposés par l'APTV :

Meilleure articulation des calendriers APTV / EPCI afin d'éviter les conflits d'agenda et de garantir une participation plus régulière et plus efficace des élus.
Usage renforcé de la visioconférence et des outils numériques pour faciliter la participation des élus éloignés géographiquement et/ou permettre aux élus de concilier leurs engagements locaux avec leurs obligations au sein de l'APTV.
Optimisation du calendrier des réunions :
La fusion de certaines commissions et/ou sujets permettrait de limiter le nombre de réunions, tout en augmentant leur efficacité. Par ailleurs, une meilleure communication préalable des ordres du jour détaillés pourrait aider à prioriser les réunions auxquelles ils doivent participer.

3. RÉVISION DU FORMAT DU COMITÉ SYNDICAL

Le Comité Syndical, crucial pour la mise en commun des idées et la rencontre des élus, est jugé trop court et insuffisamment interactif. Ce moment devrait devenir un véritable temps d'échange et de réflexion approfondie, où les élus peuvent discuter des sujets de fond. Une refonte du format et de l'animation du Comité Syndical est donc nécessaire pour en faire un lieu plus propice au dialogue et à la prise de décision collective.

4. CONSOLIDATION D'UNE CULTURE COMMUNE : UN DÉFI MAJEUR

Une disparité d'approches est perceptible parmi les élus concernant leur sentiment d'appartenance au territoire de l'APTV. Si certains élus comprennent parfaitement l'enjeu stratégique de mutualiser les efforts à l'échelle du territoire, d'autres restent ancrés dans une vision plus locale, privilégiant l'échelle de leur propre commune ou EPCI. Cette différence d'approche se traduit par une participation irrégulière des élus aux instances de l'APTV, avec des élus parfois moins engagés dans la vision collective.
Ces divergences d'implication mettent en lumière l'importance de poursuivre la consolidation d'une culture commune, qui s'appuie sur des enjeux partagés et une vision collective du développement du territoire. Le manque d'assiduité de certains élus à ce jour témoigne de la nécessité de renforcer cette culture, en misant sur une approche plus transversale.

5. RECONNAISSANCE DE L'IMPLICATION DES ÉLUS : LA QUESTION DE LA RÉMUNÉRATION

Enfin, certains élus ont évoqué la question de la reconnaissance formelle de leur travail au sein de l'APTV. Il a été suggéré que l'implication active des élus dans les instances de l'APTV devrait être récompensée par une forme de rémunération ou de compensation. Ce point mérite d'être exploré pour encourager l'engagement des élus et valoriser leur contribution au projet collectif du territoire.



Retours du séminaire

Ce qu'en disent les agents :

Les agents ont exprimé des préoccupations liées à la clarté des compétences et des services de l'APTV, ainsi qu'à la collaboration entre les différents acteurs du territoire. Plusieurs points ont été soulevés pour illustrer les dysfonctionnements actuels et améliorer l'efficacité des interactions et la qualité du travail au quotidien.

1. CLARIFICATION DES COMPÉTENCES ET DES SERVICES DE L'APTV

Les agents ont souligné la nécessité de rendre les compétences et les services de l'APTV plus clairs et compréhensibles, tant pour les élus que pour les différents services des EPCI et communes du territoire. Ils jugent essentiel de préciser « qui fait quoi » et à quel niveau (commune, EPCI, APTV), afin de limiter les zones d'ombre et les ambiguïtés dans l'exécution des projets et des actions, mais aussi de renforcer le partenariat et les occasions de collaborer. La méconnaissance du rôle et des services proposés par l'APTV peut être à l'origine d'une « sous-mobilisation » de l'APTV par certaines communes, qui faute d'une bonne connaissance de l'instance, se prive de ses services.

2. COLLABORATION VARIABLE SELON LES TERRITOIRES ET LES INTERLOCUTEURS

Le niveau et la qualité de collaboration entre l'APTV et les EPCI et les communes sont perçus comme très variable. La collaboration fonctionne généralement bien lorsque des référents sont clairement identifiés, comme les DGS ou les chargés de mission. Elle devient, de fait, plus difficile avec les communes qui ne disposent pas de ressources dédiées, car cela ralentit les échanges et l'avancement des projets. Il est important d'harmoniser cette collaboration et pour cela, de garantir qu'une personne référente soit identifiée dans tous les EPCI et toutes les communes.

3. RETOUR D'INFORMATION INSUFFISANT

Les agents ont mis en lumière plusieurs problèmes liés à la communication entre l'APTV et les communes :

Un manque de retour systématique sur les actions menées, qui ne rend pas justice au travail réalisé et peut entretenir, chez certains élus locaux, l'image d'une instance « hors-sol », « technocratique », « politique » ou encore « peu opérationnelle ».

L'absence de concertation directe (des communes, des acteurs locaux ou des habitants) prive l'APTV d'une remontée d'information utile à l'enrichissement et l'amélioration continue des services et outils qu'elle propose aux EPCI et aux communes.

La multiplication des instances réunissant les élus du territoire, parfois redondantes dans les sujets traités, engendre une surcharge d'informations et peut entrainer de la confusion. Pour être vraiment efficace, l'amélioration de la communication doit aller de pair avec une optimisation de l'organisation actuelle.

4. PROXIMITÉ TECHNIQUE ET RÉACTIVITÉ DES ÉQUIPES

Les agents des EPCI et des communes présents soulignent une réelle proximité technique des agents de l'APTV avec les élus et les agents des communes. Les interactions quotidiennes sont jugées efficaces, avec une disponibilité, réactivité et proactivité des équipes de l'APTV. De plus, les réseaux de DGS et les réunions régulières sont perçus comme un atout important pour maintenir un contact direct et pertinent entre les différentes parties prenantes.

REGARD CROISÉ

Elus et agents partagent une vision très similaire des enjeux et axes d'amélioration sur les volets pratiques et organisationnels de la collaboration APTV / EPCI / Communes (communication, clarification des rôles, optimisation des réunions).

Alors que les élus mettent davantage l'accent sur la dimension politique et stratégique de la collaboration, les agents soulignent les besoins d'amélioration de la concertation et du retour d'information.

Principaux points de convergence

1. NÉCESSITÉ DE CLARIFICATION DES RÔLES ET DES SERVICES DE L'APTV AUPRÈS DE TOUS LES PARTENAIRES : EPCI ET COMMUNES, ÉLUS ET AGENTS.

Tant les agents que les élus soulignent l'importance de clarifier les rôles respectifs (qui fait quoi, à quel niveau) et de rendre les services de l'APTV plus transparents. Cette clarté permettrait de mieux comprendre comment mobiliser les compétences de l'APTV et de renforcer l'efficacité et la complémentarité des interventions.

2. PROBLÉMATIQUE DE LA COMMUNICATION

Outre le besoin de clarification sur le rôle et les missions de l'APTV, élus et agents attendent davantage de communication sur les actions menées « au quotidien ». Une communication plus fluide et régulière est perçue comme un levier clé pour améliorer les interactions et la collaboration.

3. OPTIMISATION DE L'ORGANISATION ET DES MODALITÉS DE PARTICIPATION AUX INSTANCES COMMUNES

Elus comme agents reconnaissent qu'il est nécessaire d'optimiser l'organisation des réunions pour faciliter la participation de chacun et gagner en efficacité. Les élus proposent une meilleure articulation des calendriers pour éviter les conflits d'agenda, et les agents se disent favorables à un meilleur ciblage des réunions, afin d'éviter la redondance et d'améliorer la pertinence et l'efficacité des échanges. Les recours aux outils numériques permettant les échanges à distance est également une attente forte.

4. PROXIMITÉ ET RÉACTIVITÉ DES ÉQUIPES DE L'APTV

Les agents (des EPCI et des communes) et les élus présents le 25 novembre saluent unanimement la réactivité, la disponibilité et la qualité du travail des équipes de l'APTV.

Principaux points de divergence

Sur l'organisation, la gouvernance et les modalités de travail, élus et agents partagent des constats très similaires et la concertation ne fait pas ressortir de réels dissensus.

On relève toutefois une certaine forme de contradiction dans ce qu'expriment les élus, tiraillés entre une « sur mobilisation » qu'ils déplorent et qui les empêchent d'être aussi présents qu'ils ne le souhaiteraient, et malgré tout, le besoin de davantage de « temps collectifs » pour se rencontrer et échanger... Sur ce point, il semble que ce soit davantage le format des temps collectifs et le calendrier annuel des rencontres qui pose problème.

ORGANISATION, GOUVERNANCE ET MODALITÉS DE TRAVAIL

Synthèse

ATOUTS

L'APTV EST UN PARTENAIRE DES EPCI ET DES COMMUNES DU TERRITOIRE, reconnu pour sa réactivité, sa disponibilité et la qualité de ses interventions.

L'APTV EST UN « LIEU » UNIQUE DE RENCONTRE ET D'ÉCHANGES AUTOUR DES ENJEUX TRANSVERSAUX À L'ÉCHELLE DU « GRAND TERRITOIRE » DE LA TARENTAISE.
Bien qu'il soit possible d'en optimiser le fonctionnement, les différentes « instances » de l'APTV (Comité, réseau des DGS, commissions, etc.) constituent des outils uniques de coopération, d'échange et de partage d'information, de prise de hauteur par rapport aux enjeux « ultra-locaux » des communes, facilitant ainsi l'action collective.

FAIBLESSES

LISIBILITÉ DU RÔLE, DES COMPÉTENCES ET DES SERVICES PROPOSÉS PAR L'APTV à renforcer, pour uniformiser la compréhension de tous les élus et/ou agents des collectivités et communes du territoire, et ainsi développer la collaboration avec l'ensemble des communes du territoire.

COMMUNICATION À RENFORCER SUR L'ACTION DE L'APTV, pour donner à voir les réalisations et favoriser la compréhension et la lisibilité de l'action sur le long terme.

UNE IMPLICATION DES ÉLUS INÉGALE, d'une commune à l'autre.

DES INSTANCES ET DES RÉUNIONS JUGÉES TROP NOMBREUSES, parfois redondantes ou incompatibles avec les engagements locaux des élus, qui peut justifier (en partie) des difficultés de mobilisation sur le long terme

UNE INSTANCE PLUS TECHNIQUE QUE POLITIQUE, qui de fait, peine à mobiliser ses élus

OPPORTUNITÉS

PROFITER DU NOUVEAU MANDAT POUR REFAIRE UNE PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DE L'APTV et lancer une réflexion pour revoir les modalités et les outils de communication et de travail avec les « nouveaux élus »

PROFITER DU NOUVEAU MANDAT POUR LANCER UNE RÉFLEXION SUR LES ENJEUX TRANSVERSAUX et redéfinir les priorités d'action de l'APTV pour la période 2026-2032

JO 2030
L'occasion d'une projection collective à l'échelle « du grand territoire » ?

MENACES

« SOUS-MOBILISATION » DE L'APTV PÉNALISANTE PAR CERTAINES COMMUNES qui, faute de moyens humains (le partenariat est plus difficile en l'absence d'un référent communal) et/ou d'une bonne connaissance et compréhension de ce qu'est et de ce que fait l'APTV, se privent de ses services.

DÉMOBILISATION PROGRESSIVE DES ÉLUS

ORGANISATION, GOUVERNANCE ET MODALITÉS DE TRAVAIL

Pistes d'amélioration à étudier et approfondir

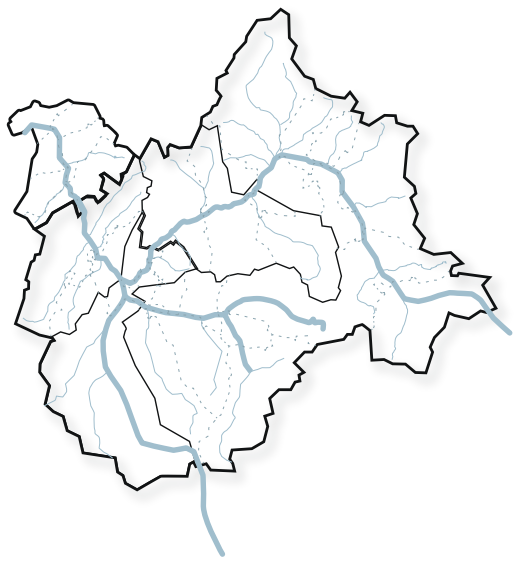
Développer et mettre en œuvre une véritable stratégie de communication pour clarifier les compétences et services de l'APTV auprès des EPCI et des communes du territoire :

- Développement d'outils de communication « ad hoc » :
  - Documents de présentation du rôle et du fonctionnement de l'APTV,
  - « Catalogue » des services,
  - Présentation des agents de l'APTV,
  - Documents de valorisation des actions menées (Bilan annuel, fiche retour d'expérience…)
  - Newsletter ou communication « au fil de l'eau » : retours d'information systématiques suite aux événements, rencontres, réunions avec les communes et EPCI du territoire, valorisation de réalisation et événements de l'APTV « au fil » de l'eau pour donner à voir le travail sur temps long. Les conseils municipaux doivent être des cibles privilégiées de la stratégie de communication, pour « toucher » tous les élus du territoire.

- Création d'une « plateforme de partage d'information », afin de centraliser les données, suivre les dossiers, faciliter la collaboration et garantir la traçabilité des échanges. Elle pourrait inclure un tableau de bord, un portail documentaire, un système de gestion de projets avec suivi des tâches, des notifications automatiques, et des espaces collaboratifs thématiques.

- Organisation et animation d'un cycle de rencontres pour aller vers les EPCI et les communes – Profiter des élections municipales pour aller à la rencontre des nouveaux élus. A renouveler tous les deux ans.

Proposer à chaque commune d'identifier un « référent APTV » parmi ses agents, qui sera l'interlocuteur privilégié des services de l'APTV et le destinataire de toutes les communications



Repenser l'organisation et l'animation des différentes instances de l'APTV en tenant compte de remarques et propositions formulées par les participants du séminaire :

- Mettre en place une planification anticipée et concertée : Établir le calendrier à l'avance et concerter les élus (ou les EPCI) pour fixer les dates stratégiques ;
- Diffuser les ODJ et objectifs des réunions le plus en amont possible ;
- Espacer et cibler les réunions : Limiter le nombre de réunions et de participants ;
- Limiter la durée des réunions et développer la visio ;
- Etudier la possibilité d'une valorisation des élus impliqués ;
- Prévoir des temps « informels » et conviviaux en marge des réunions et temps de travail pour faciliter l'interconnaissance et les échanges entre élus et/ou agents.

Tester auprès des nouveaux élus, la possibilité d'affirmer la posture « politique » de l'APTV comme un échelon territorial de réflexion et d'action stratégique pour le territoire en portant et en animant une démarche stratégique globale (un projet de territoire à horizon 2050 par exemple) et transversale autour des enjeux structurants.

Certains participants suggèrent d'intégrer à la réflexion la Communauté d'Agglomération Arlysère, qui partage certains enjeux avec l'APTV (Gemapi et mobilité notamment). • • •

2

BILAN DU MANDAT ÉCOULÉ

Approche thématique

Cette seconde section détaille, pour différentes thématiques de travail, les réponses des élus et des agents aux questions ci-contre :

➡ Qu'est-ce que les projets réalisés ont changé ou apporté au territoire ?

Aide à la coopération intercommunale

Ce qu'en disent les élus

- L'APTV nous a appris et donné l'occasion de travailler ensemble, entre EPCI.
- L'APTV contribue à une forme d'entraide entre les communes grâce aux techniciens qui communiquent entre eux et partagent des retours d'expérience.
- La mutualisation de l'ingénierie donne accès à des compétences dont les EPCI ou les communes ne disposent pas seuls.
- Attention à l'empilement de strates techniques et/ou administratives, ainsi qu'à la diffusion de l'information auprès de toutes les communes.

Ce qu'en disent les agents

- L'APTV dispose d'une « légitimité d'échelle territoriale » : elle échappe à toute logique « d'hyper proximité » et peut porter une parole commune à l'extérieur du territoire.
- L'ingénierie partagée permet une montée en compétences collective et le partage d'outils.
- L'APTV est un outil plus technique que politique, ce qui peut freiner la réalisation de certains projets.

Regard croisé

- Accord sur le fait que l'APTV joue un rôle de fédérateur / mutualisateur indispensable.
- Convergence sur la nécessité de poursuivre et approfondir la coopération intercommunale.

PISTES D'AMÉLIORATION À ÉTUDIER ET APPROFONDIR

- Mettre davantage en valeur les réussites en communicant davantage sur les exemples de coopérations réussies, projets emblématiques...) pour donner du sens à l'action à un tel échelon territorial
- Tester auprès des nouveaux élus l'idée de faire de l'APTV d'une instance « plus politique », en proposant par exemple l'animation et le portage d'une démarche stratégique transversale, à l'échelle du territoire Tarentaise-Vanoise.

Mise en œuvre de la compétence GEMAPI

Ce qu'en disent les élus

- Prise de conscience forte (et nécessaire) des aléas et vulnérabilités grâce aux inventaires, à la « vision bassin versant » et à la hiérarchisation des risques.
- La création d'un service GEMAPI en 2023 constitue un tournant positif, l'APTV devenant interlocuteur unique sur le sujet... ;
- ... mais générant quelques frustrations, liées à la lourdeur administrative, au manque de temps et de moyens humains côté APTV, à la priorisation complexe des dossiers à traiter...

Ce qu'en disent les agents

- Appropriation progressive des enjeux liés aux risques et à la gestion de la ressource en eau à l'échelle de la vallée.
- Sollicitations nombreuses et niveau d'exigence élevé : besoin de plus de moyens pour structurer durablement la politique GEMAPI et répondre à tous les besoins.
- Manque de temps pour produire des outils structurants (par exemple une charte GEMAPI).

Regard croisé

- Reconnaissance du rôle central et de la contribution stratégique de l'APTV sur GEMAPI.
- Constat partagé d'un écart entre les besoins et les moyens disponibles.
- Accord sur le besoin de mieux articuler GEMAPI, urbanisme, eau potable, risques.
- L'augmentation de la fréquence et de l'intensité des aléas climatiques risquent, dans les années à venir, de faire augmenter les besoins et les attentes des communes vis-à-vis de l'APTV.

PISTES D'AMÉLIORATION À ÉTUDIER ET APPROFONDIR

- Élaborer une charte GEMAPI
- Renforcer les moyens humains dédiés au sein de l'APTV
- Renforcer la transversalité GEMAPI / urbanisme / eau et assainissement.
- Développer une communication pédagogique à destination du grand public et des élus.

Appui à la mise en place de démarches de transition énergétique et écologique

Ce qu'en disent les élus

- Les élus soulignent la très forte plus-value de l'ingénierie proposée par l'APTV (COT, ZAEnR, réseaux de chaleur…) et son impact sur la prise de conscience et la montée en compétence des élus comme des agents des EPCI et des communes sur tous les enjeux de la transition énergétique et écologique.
- Véritable impulsion donnée au territoire en matière de transition énergétique et écologique grâce au COT (Contrat d'Objectif Territorial).

Ce qu'en disent les agents

- Les partenariats (ADEME, ASDER, etc.) permettent d'aller loin sur les sujets énergie.
- Portage politique hétérogène en fonction des EPCI et des communes : certains élus sont porteurs et moteurs, quand d'autres ont encore besoin d'être formés et accompagnés pour monter en compréhension et en compétence, et surtout passer à l'action. Les connaissances scientifiques doivent notamment être diffusées pour faciliter la compréhension et l'adhésion des élus.
- Gouvernance jugée tardive et perfectible du COT.
- Le manque de lisibilité des dispositifs d'aide à la rénovation et la lourdeur administrative freinent les ménages.

Regard croisé

- Accord sur la nécessité de former et outiller les élus, et de s'accorder sur les termes utilisés (transition écologique, énergétique…) pour consolider une vision et une culture commune de la transition écologique et énergétique.
- Reconnaissance du COT comme moteur, bien que perfectible (la gouvernance et les priorités à stabiliser). Le COT permet en outre d'aller plus loin en ouvrant aux sujets agriculture et alimentation et économie circulaire.

PISTES D'AMÉLIORATION À ÉTUDIER ET APPROFONDIR

- Encourager et faciliter les démarches des particuliers en faveur de la rénovation énergétique.
- Mettre en place un cycle annuel de formation des élus sur la transition énergétique et écologique.
- Finaliser la gouvernance du COT et préparer le PCAET avec des objectifs chiffrés.
- Elaborer, porter et mettre en œuvre une stratégie de « souveraineté énergétique » à l'échelle du territoire l'APTV
- Structurer et animer un réseau des acteurs de la rénovation énergétique en Tarentaise-Vanoise.
- Etudier l'opportunité et la faisabilité de la structuration de la filière bois-énergie locale.

Appui à la mise en place de démarches de mobilité durable

Ce qu'en disent les élus

- La plus-value de l'APTV est reconnue. La structure est en effet moteur dans l'animation des réflexions, la structuration et la priorisation des actions à mener.
- L'APTV porte, légitimement, une voix commune à toutes les communes du territoire auprès de la Région, de la SNCF, ou encore des stations de ski, sur tous les enjeux de mobilité du territoire.
- La mise en place de BlaBlaCar Daily est vue comme une réussite concrète à l'échelle de la vallée, en faveur de la mobilité quotidienne des habitants.
- Des freins subsistent : inertie dans la mise en œuvre de projets concrets et structurants, relation parfois compliquée avec l'AOM, forte dépendance à la route…

Ce qu'en disent les agents

- La coopération avec les autres territoires de Savoie (COTECH Mobilitarine) est une avancée.
- Le travail sur la data mobilité est en cours, et perçu comme indispensable.
- Schéma vélo : outil structurant, mais contraintes de relief et de financement limitent fortement la réalisation.

Regard croisé

- L'APTV est identifiée comme chef d'orchestre sur la mobilité à l'échelle Tarentaise-Vanoise.
- Besoin de clarifier définitivement la compétence mobilité locale et sa répartition.

PISTES D'AMÉLIORATION À ÉTUDIER ET APPROFONDIR

- Clarifier le rôle de l'APTV dans la prise de compétence mobilité.
- Poursuivre le développement des solutions de mobilité partagée (autopartage, covoiturage)
- Améliorer la recherche, la mobilisation et le traitement des données mobilité pour faciliter la prise de décision et faciliter le pilotage et le suivi des actions.
- Consolider la relation stratégique avec la Région.
- Engager une réflexion stratégique sur la sécurisation de l'accès à la vallée, en particulier sur les solutions à mettre en œuvre réduire la vulnérabilité du territoire (et des stations de ski) liée à sa dépendance à un seul axe routier - ferroviaire, vulnérable face éboulements et, glissements de terrain.

Connaissance et valorisation des patrimoines

Ce qu'en disent les élus

- Malgré la forte curiosité exprimée par les habitants et les touristes de mieux connaître le territoire, sentiment que la thématique reste peu visible.
- Doute parfois exprimé sur l'utilité perçue ("feuille supplémentaire ?").

Ce qu'en disent les agents

- Travail de connaissance considérable (inventaires, indices archéologiques, géoréférencement...).
- Construction progressive de la transversalité (lien avec GEMAPI, SCoT...).
- Manque de cadrage sur la répartition des compétences et manque de communication entre partenaires (État, Département, communes, etc.).

Regard croisé

Constat d'un écart entre la richesse du travail réalisé et la reconnaissance et l'appropriation de ce travail par les élus.

PISTES D'AMÉLIORATION À ÉTUDIER ET APPROFONDIR

- Clarifier la répartition de la compétence "patrimoine" entre l'APTV et les collectivités.
- Renforcer la communication pour mieux valoriser le travail réalisé et faciliter son appropriation par les élus (vulgarisation, valorisation dans les projets d'aménagement et de tourisme...).

Tourisme estival

Ce qu'en disent les élus

- Peu de grands changements visibles à ce jour.
- Carte touristique : Si elle contribue à la diffusion d'une vision « vallée » pour les touristes, s'affranchissant des limites administratives, la carte touristique est jugée trop « confidentielle » et pas assez diffusée. Les élus considèrent que cet outil aurait dû être digitalisé.
- Schéma vélo pertinent, mais difficilement réalisable à grande échelle (relief, coûts...). Quelques réalisations réussies cependant sur Aigueblanche - Moutiers et Aime - Bourg Saint Maurice.
- Sentiers à thèmes réalisés à Bozel et Bourg Saint Maurice.

Ce qu'en disent les agents

- Engagement dans "Espaces valléens" vu comme un levier pour financer et structurer des projets.
- Liens forts (à consolider) avec les compétences « patrimoine » et « mobilités actives ».

Regard croisé

Accord sur la nécessité de renforcer la vision vallée (en s'affranchissant des limites administratives) et sur l'intérêt stratégique de développer le tourisme estival et de réduire la dépendance du territoire au tourisme hivernal menacé par le changement climatique.

PISTES D'AMÉLIORATION À ÉTUDIER ET APPROFONDIR

- Coordonner davantage l'action des offices de tourisme du territoire
- Elaborer, porter et mettre en œuvre une stratégie de « tourisme quatre saisons » à l'échelle du territoire l'APTV

Aide au pilotage et à la coordination des politiques agricoles

Ce qu'en disent les élus

- Rôle principal de l'APTV : la planification
- Prise de conscience récente, grâce à l'APTV, des enjeux alimentaires
- Prise de conscience des enjeux agricoles, notamment la forte dépendance de l'agriculture du territoire à la filière Beaufort qui, si elle permet le maintien de l'élevage sur le territoire, constitue une forme de vulnérabilité.

Ce qu'en disent les agents

- L'action de l'APTV contribue au maintien de l'élevage, à l'amélioration des conditions de travail et de vie des vergers salariés, au maintien et à l'amélioration de la biodiversité des prairies de fauche et des alpages
- Constitution d'une gouvernance sur la thématique agricole à l'échelle de l'APTV : agriculteurs, élus, partenaires...
- Mais absence d'ingénierie interne dédiée.

Regard croisé

- Les enjeux agricoles et alimentaires doivent être davantage articulés à l'échelle du territoire
- La question de l'adaptation au changement climatique et de la réduction de la vulnérabilité des filières du territoire doit être posée

PISTES D'AMÉLIORATION À ÉTUDIER ET APPROFONDIR

Elaborer, porter et mettre en œuvre une stratégie agricole et alimentaire à l'échelle du territoire l'APTV. Les enjeux de durabilité des pratiques agricoles et alimentaires, de diversification et de résilience des filières doivent être traités en priorité et de façon croisées et transversale.

ADS – Application du droit des sols

Ce qu'en disent les élus

- Service indispensable, en particulier pour les petites communes, qui participe à une meilleure compréhension des documents d'urbanisme et de risque (clarification des règles)
- Compétences techniques très appréciées. La proximité avec un référent est identifiée comme un « vrai plus ».

Ce qu'en disent les agents

- Volume constant d'autorisation d'urbanisme à instruire
- Dématérialisation :
- Gain de temps sur les délais ;
- Mais perte de souplesse, difficulté à échanger avec l'État, multiplication des recours…

Regard croisé

L'ADS est un « noyau dur » de la valeur ajoutée de l'APTV, mais les évolutions procédurales doivent être mieux accompagnées (formation, outils, interface avec l'État…).

PISTES D'AMÉLIORATION À ÉTUDIER ET APPROFONDIR

Renforcer les moyens humains de l'APTV pour répondre aux besoins croissants des communes et des EPCI.

Santé – Contrat Local de Santé

Ce qu'en disent les élus

- L'échelle « bassin de vie » est pertinente.
- Formations (secours, santé mentale, prévention suicide) très appréciées.
- CLS encore mal connu du grand public, et même des élus.

Ce qu'en disent les agents

- Reconnaissance des acteurs de la santé
- Dispersion des actions (trop de thèmes) et communication peu efficace.
- Lien insuffisant avec les CPTS et les EPCI.
- Les actions « santé et vieillissement » ne sont pas encore à la hauteur des enjeux.

Regard croisé

Le CLS a permis des avancées, mais la stratégie santé doit être mieux ciblée, plus visible, plus portée politiquement.

PISTES D'AMÉLIORATION À ÉTUDIER ET APPROFONDIR

- Renforcer la communication et la valorisation du CLS auprès des élus et des habitants
- Définir des priorités pour phaser la mise en œuvre du CLS à moyen-long terme
- Renforcer les liens et articulation avec les CPTS
- Elaborer, porter et mettre en œuvre une stratégie d'accompagnement du vieillissement à l'échelle du territoire l'APTV, pour favoriser le « bien vieillir » en Tarentaise-Vanoise

Mise en œuvre du projet de territoire (SCoT)

Ce qu'en disent les élus

- L'APTV a contribué à la formalisation d'un document commun, autour d'une vision partagée (ce qui n'était pas évident), grâce à son action fédératrice.
- Les communes ont été tenues informées par l'élu APTV en charge du SCOT.

Ce qu'en disent les agents

- Les travaux réalisés ont permis une meilleure compréhension et vision sur la thématique du foncier et une meilleure réflexion sur le PLU avec une vision chiffrée et plus cohérente entre les différentes échelles territoriales.
- Le rapport de compatibilité entre le SCoT et les PLU ont permis une bonne prise en compte de la ressource en eau.
- Le SCoT a participé à la prise de conscience sur l'enjeu de gestion des matériaux inertes et aboutit au recrutement d'une chargée de mission gestion des matériaux.

Regard croisé

Une démarche et un outil structurants de la coopération territoriale

PISTES D'AMÉLIORATION À ÉTUDIER ET APPROFONDIR

Approfondir, avec les nouveaux élus, la traduction du ZAN.

3

PROJECTION

Réflexions pour le prochain mandat

Accompagnement au développement du tourisme estival

Principaux enjeux

ÉLUS

- Accès décarboné au territoire (bus, train, gratuité)
- Valorisation du patrimoine, développement de l'agritourisme
- Changement climatique (qui nous oblige à réduire la dépendance au ski)
- Stratégie « globale » / Vision Vallée

AGENTS

- Pression sur les ressources (eau)
- Mobilité
- Diversification de l'offre
- Stratégie « globale » / Vision Vallée

PROPOSITIONS D'ACTIONS À SOUMETTRE AUX PROCHAINS ÉLUS DE L'APTV

- Élaborer une stratégie touristique 4 saisons de la Tarentaise, adossée au SCoT, en intégrant les enjeux de la ressource en eau et le climat.
- Mettre en place une plateforme commune de promotion (carte touristique digitalisée, Apidae ou autre, base commune de l'offre).
- Créer un groupe JO 2030 / après JO pour sécuriser les investissements et anticiper les effets d'après-événement.
- Elaborer une stratégie de développement de l'agri-tourisme
- Proposer davantage de solutions de mobilité décarbonées / Faciliter et encourager l'accès en train

RÔLES ET CONTRIBUTIONS DE L'APTV

- Coordonner les offres existantes à l'échelle locale pour une vision à l'échelle de la vallée
- Assurer / soutenir la promotion et la communication
- Faire le lien entre les différents acteurs publics et privés, animer la réflexion et les échanges
- Piloter une démarche stratégique à l'échelle Tarentaise-Vanoise : Développement d'un tourisme « quatre saison » durable et/ou « Penser l'après JO »



Mobilités

Principaux enjeux

ÉLUS

- Sécurisation de l'accès au territoire
- Diversification de l'offre de transport sur l'axe Albertville – Moutier – Bourg-Saint-Maurice pour fluidifier les trajets quotidiens
- Décarbonation
- Impacts et nuisances liés au transport de « terre », déblais, remblais…

AGENTS

- Organisation de la compétence mobilité entre APTV et les EPCI
- Impacts et nuisances liés au transport de « terre », déblais, remblais…
- Saturation / Insuffisance des solutions de transport en commun
- Animation du réseau STA/CTA
- Accompagnement du changement (des comportements, des pratiques…)

PROPOSITIONS D'ACTIONS À SOUMETTRE AUX PROCHAINS ÉLUS DE L'APTV

- Formaliser la prise de compétence mobilité de l'APTV (ou, a minima, un leadership politique clairement acté)
- Construire un plan de mobilité de vallée articulant tourisme, domicile-travail, accès aux services, JO 2030.
- Structurer un observatoire mobilité / données pour piloter les décisions (covoiturage, remplissage bus, flux JO, etc.)
- Mettre en œuvre une campagne de sensibilisation et une stratégie d'accompagnement du changement, pour développer l'usage des solutions décarbonées et collectives.

RÔLES ET CONTRIBUTIONS DE L'APTV

- Coordination multi-niveau
- Conseil, accompagnement des opérateurs / acteurs

Agriculture et alimentation

Principaux enjeux

ÉLUS

- Diversification agricole (maraîchage, élevages caprins/ovins, bois-énergie, agri-tourisme…) et réduction de la « dépendance au Beaufort »
- Développement des circuits courts et structuration de débouchés locaux (habitants, touristes, restaurants, restauration collective)
- Adaptation au changement climatique, notamment le partage de la ressource en eau.

AGENTS

- Diversification
- Adaptation au changement climatique
- Articulation entre agriculture et forêt (nouveaux enjeux)
- Santé alimentaire / Comportements alimentaires

PROPOSITIONS D'ACTIONS À SOUMETTRE AUX PROCHAINS ÉLUS DE L'APTV

- Elaborer et porter un PAT Tarentaise-Vanoise, articulé avec le SCoT et GEMAPI (eau, climat, agriculture).
- Créer un poste d'ingénierie agricole / alimentaire à l'APTV.
- Mettre en place un programme "Jeunes – agriculture – alimentation" (éducation, visites, projets pédagogiques).
- Mettre en place des actions de sensibilisation au « bien manger » et à la santé alimentaire, en lien avec le CLS et les professionnels de santé du territoire

RÔLES ET CONTRIBUTIONS DE L'APTV

- Portage et animation du PAT
- Coordination des actions à l'échelle Tarentaise-Vanoise
- Articulation de la politique agricoles avec le ScoT et la GEMAPI
- Articulation avec le Contrat Local de Santé

Services à la population, santé et vieillissement

Principaux enjeux

ÉLUS

- Maintien d'une population jeune
- Accès aux soins et aux services du quotidien

AGENTS

- Liens intergénérationnels
- Adaptation de l'habitat, des solutions de mobilité…
- Solitude et isolement des personnes âgées
- Accès aux soins

PROPOSITIONS D'ACTIONS À SOUMETTRE AUX PROCHAINS ÉLUS DE L'APTV

- Renforcer le CLS en l'articulant avec une stratégie de vieillissement (logement, mobilité sociale, lieux de vie intergénérationnels).
- Intégrer dans le SCoT un volet habitat permanent et mixité sociale plus affirmé.
- Créer une instance de dialogue santé / vieillissement (APTV, EPCI, CPTS, professionnels).

RÔLES ET CONTRIBUTIONS DE L'APTV

- Animation du CLS
- Lien avec les professionnels de santé
- Communication, relais…

Énergie, usages et consommation

Principaux enjeux

ÉLUS

- Formation des élus
- Développement de réseaux de chaleur
- Développement de la filière bois-énergie locale

AGENTS

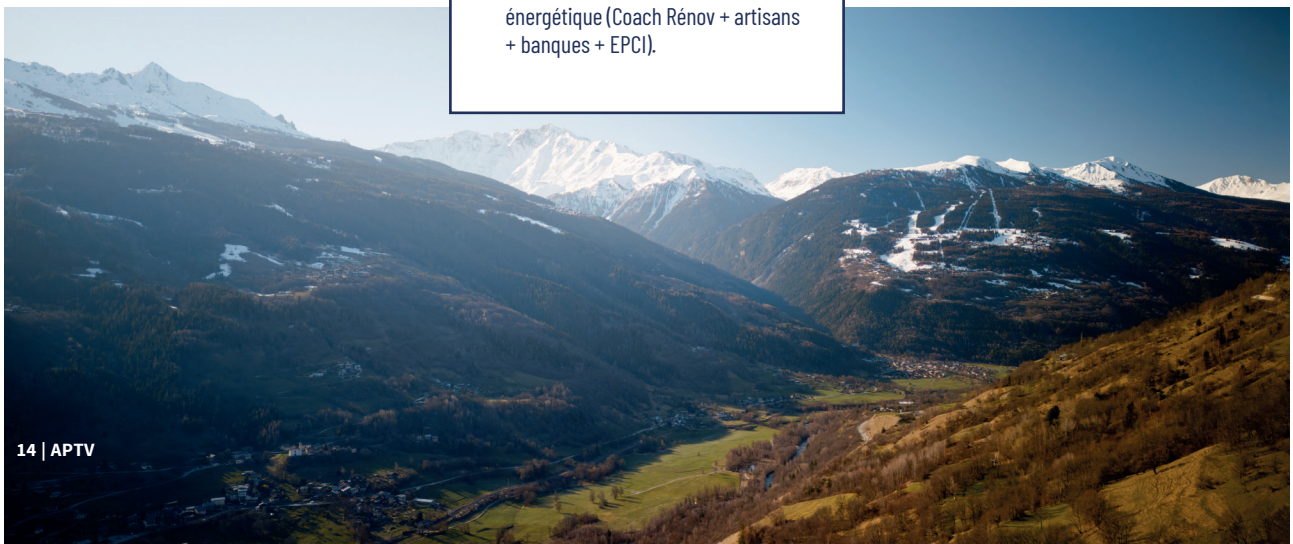
- Formation des élus
- Rénovation énergétique des bâtiments et de l'habitat
- Protection des paysages / Développement des ENR
- Besoin de lisibilité et de pilotage au long cours.

PROPOSITIONS D'ACTIONS À SOUMETTRE AUX PROCHAINS ÉLUS DE L'APTV

- Construire une stratégie énergie 2026-2030 (COT, PCAET, réseaux de chaleur, filière bois-énergie), qui fixe des objectifs et une feuille de route clairs pour le prochain mandat
- Mettre en place un cycle de formation élus / techniciens sur l'énergie et le climat.
- Créer un réseau local de la rénovation énergétique (Coach Rénov + artisans + banques + EPCI).

RÔLES ET CONTRIBUTIONS DE L'APTV

- Animation du CLS
- Formation des élus
- Portage et coordination de la stratégie Tarentaise-Vanoise



Habitat, aménagement, biodiversité

Principaux enjeux

ÉLUS

- Accès au foncier et au logement
- Ressource en eau
- Entretien des paysages

AGENTS

- Maintien de la population sur le territoire
- Maîtrise foncière
- Gestion des ressources naturelles
- Protection de la biodiversité
- Adaptation au changement climatique

PROPOSITIONS D'ACTIONS À SOUMETTRE AUX PROCHAINS ÉLUS DE L'APTV

- Créer une plateforme du logement permanent (mise en relation, information, suivi des logements).
- Poursuivre la révision du SCoT en mettant au cœur la maîtrise du foncier, la sobriété foncière et la ressource en eau.
- Élaborer un atlas de paysages et biodiversité pour guider les décisions d'aménagement et d'énergie (éolien, solaire, bois...).

RÔLES ET CONTRIBUTIONS DE L'APTV

- Révision du SCoT
- Animation et coordination
- Création d'ENS – Espaces Naturels Sensibles
- Etude ressource en eau

Eau, risques et aléas

Principaux enjeux

ÉLUS

- Sécurité et protection de la population
- Développement d'une culture du risque commune
- Impacts du changement climatique : fonte des glaciers, aléas plus fréquents et plus forts...

AGENTS

- Méconnaissance des risques et des enjeux liés au changement climatique
- Anticipation
- Gouvernance et coopération locale

PROPOSITIONS D'ACTIONS À SOUMETTRE AUX PROCHAINS ÉLUS DE L'APTV

- Lancer un PTGE ou démarche équivalente pour structurer le partage de la ressource en eau.
- Poursuivre et coordonner les actions PAPI, PCS/PICS, zones humides via un plan d'action eau-risques.
- Organiser un dispositif de sensibilisation massif (grand public, scolaires, socio-professionnels) sur les risques et la ressource en eau.

RÔLES ET CONTRIBUTIONS DE L'APTV

- Animation de la concertation
- Appui technique et ingénierie





Organisation et gouvernance

POINTS FORTS

- Ingénierie reconnue, crédibilité technique.
- Rôle de mutualisation et de coopération entre EPCI.
- Capacité à monter des dossiers, à structurer des projets ambitieux.

POINTS FAIBLES

- Implication des élus inégale, parfois faible.
- Gouvernance perçue comme lourde, dispersée, peu lisible.
- Communication insuffisante, manque de retours vers les conseils municipaux et communautaires.

PROPOSITIONS À SOUMETTRE AUX PROCHAINS ÉLUS DE L'APTV

1. Simplifier et clarifier la gouvernance
- Limiter les instances, définir clairement leurs rôles et leur articulation.
- Instaurer un comité politique resserré (présidents d'EPCI, VP thématiques) réellement opérationnel.

2. Renforcer les binômes élus-techniciens

Un (ou plusieurs) élu(s) référent(s) + un référent technique par grande thématique.

3. Mieux outiller la coopération
- Calendrier partagé APTV / EPCI / communes.
- Plateforme simple de suivi des projets (délais, responsabilités, état d'avancement).

4. Travailler la lisibilité externe
- Communication régulière vers les conseils municipaux et communautaires (lettres, fiches projets, temps d'échanges).
- Pédagogie sur le rôle de l'APTV, en particulier sur les sujets complexes (GEMAPI, énergie, SCoT, JO 2030…).

5. Assumer un rôle de "porte-voix" du territoire
- Sur les grands sujets (eau, mobilité, JO, énergie, agriculture/alimentation), affirmer l'APTV comme porte-parole de la Tarentaise auprès des partenaires externes.

Conclusion

Le séminaire de bilan de mandat du 25 novembre 2025 a permis de dégager plusieurs enseignements essentiels pour l'avenir de l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise (APTV). La journée a été un moment d'échanges fructueux, durant lequel élus et agents ont partagé leurs retours d'expérience sur les actions menées et ont identifié des pistes concrètes pour améliorer la collaboration au sein du territoire.

Parmi les principaux enseignements, il ressort la nécessité de renforcer la communication entre l'APTV, les communes et les EPCI, afin de clarifier les rôles et améliorer la lisibilité des services proposés. L'optimisation de l'organisation des réunions et des instances, ainsi que l'amélioration de la participation des élus, ont été identifiées comme des leviers pour favoriser une collaboration plus fluide et plus efficace. Les enjeux de la transition énergétique, de la mobilité durable, et de la gestion des risques, en particulier face aux défis liés au changement climatique, se sont également imposés comme des priorités stratégiques pour les années à venir. Les prochaines étapes de la démarche consisteront à approfondir ces pistes d'amélioration, à formaliser les propositions issues du séminaire et à les intégrer dans un projet de territoire actualisé. L'APTV devra ainsi poursuivre son rôle de fédérateur en renforçant la culture commune entre les acteurs locaux et en adaptant son fonctionnement pour répondre aux défis à venir. Un travail de clarification des priorités et de mobilisation des ressources sera nécessaire pour mettre en œuvre les actions définies, notamment en matière de gouvernance, de transition écologique et de mobilité.

L'implication de tous les acteurs du territoire sera primordiale pour réussir cette transition et préparer l'avenir de manière cohérente et partagée.

APTV TARENTAISE VANOISE

ASSEMBLÉE DU PAYS TARENTAISE VANOISE
Maison de la Coopération intercommunale
133, Quai St-Réal - 73600 Moûtiers
04 79 24 00 10
aptv@tarentaise-vanoise.fr
www.tarentaise-vanoise.fr

Création graphique : janeband.com © photos : T. Arnold - V. Januska Unsplash